

# AÉROPORTS DE PARIS

# Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée Délégation de l'Aménagement et des Programmes

Tél: 01.49.75.12.19 Fax: 01.49.75.39.48

pascale.strysovsky@adp.fr



# Direction Départementale des Territoires de l'OISE

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Energie 40 rue Jean Racine BP317 60021 Beauvais cedex

A l'attention de Fabien NOYE

V/Réf:

Lettre du 23 Janvier 2015

N/Réf.:

DMOP /SPC/15/049,

Orly, le 12 FEV 2015

Objet:

Révision du PLU de la commune de NEUILLY-SOUS-CLERMONT Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance

Par délibération en date du 10 Octobre 2014, la commune de Neuilly-sous-Clermont a décidé de prescrire La révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Conformément aux dispositions des articles L.121-2 et R.121-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé à Aéroports de Paris de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à la Connaissance".

Je vous informe que la commune est située à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aérodromes gérés par notre société.

Jean Tissier Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD





Beauvais, le 05 Février 2015.

Académique

L'Inspectrice d'académie

l'Éducation Nationale de l'Oise

académie Amiens

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

à

Directrice

Direction départementale des territoires Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'énergie 40, rue Jean Racine **BP 317** 60021 BEAUVAIS cedex

Services

de

A l'attention de Monsieur Fabien NOYE

**Direction des Services** Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Oise

Division de l'Organisation **Scolaire** 

Dossier suivi par : Carole THIROUX

Tél.: 03.44.06.45.32 Fax: 03.44.48.67.25 Mèl: ce.dosip60-div@acamiens.fr

22, avenue Victor Hugo 60025 BEAUVAIS CEDEX Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme commune de NEUILLY SOUS

CLERMONT

Ref: Votre courrier en date du 23 janvier 2015

Par courrier visé en référence, vous avez bien voulu me transmettre la demande de révision du PLU prescrit le 10 octobre 2014 pour la commune de NEUILLY SOUS CLERMONT.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je n'ai aucune observation particulière à formuler sur ce projet.

> Pour l'Inspectrice d'Académie - DASEN Et par subdélégation L'Inspectrice de l'Education nationale adjointe

#### **DIRECTION DES OPERATIONS**

POLE EXPLOITATION VAL DE SEINE Département Maintenance & Données Techniques



DDT DE L'OISE A l'attention de Monsieur le Préfet 40 RUE JEAN RACINE 60021 BEAUVAIS

ARRIVEE

- 2 KMS 2015

D.D.T SAUE

Lettre recommandée avec A.R.

VOS RÉF.

NOS RÉE.

2015-DO-VDS-DMDT/SIT/26284-01

INTERLOCUTEUR

Responsable de l'Equipe Système d'Informations Techniques, K. SOSNA, tél.: 01.64.73.31.05

OBJET

Plan Local d'Urbanisme

Croissy-Beaubourg, le 20/02/2015

## Monsieur le Préfet,

Nous accusons réception de votre courrier du 23 janvier 2015 concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de NEUILLY-SOUS-CLERMONT.

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que GRTgaz n'exploite pas d'ouvrage de transport de gaz naturel sur le territoire de cette commune.

Nous restons à votre disposition pour le cas où vous souhaiteriez obtenir des renseignements complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre considération distinguée.

### **Barbu CONSTANTINESCU**

Responsable du Département Maintenance & Données Techniques

N.B.: Cette réponse ne concerne que les canalisations de transport de gaz naturel haute pression exploitées par GRTgaz, à l'exclusion des conduites de distribution de GrDF ou celles d'autres concessionnaires.